

L'Écho Du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Décembre 2014 n° 83



Les CP

*Alain Pace, Maire de Seysses,
Le Conseil Municipal,
et l'ensemble du personnel
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous adressent tous leurs meilleurs voeux pour 2015*



ART



EXPO



Toutes les photos sont disponibles sur le site www.mairie-seyssel.fr Rubrique "Albums photos"

INDIVIDUALISME, BÉNÉVOLAT ET FÊTE LOCALE

SOMMAIRE

RETOUR SUR	P.2
ÉDITORIAL	P.3
INVITATIONS / CCAS	P.4
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	P.5
PCS / INCIVILITÉS	P.6
TRAVAUX	P.7
SERVICES MUNICIPAUX	P.8/9
FOULÉE DES ÉCOLIERS	P.10
FÊTE DES ASSOCIATIONS	P.11
ETAT CIVIL / DÉLIBÉRATIONS	P.12
TRIBUNE LIBRE	P.13
INFO SANTÉ	P.14
AGENDA CULTUREL	P.14
AGENDA JEUNESSE	P.15
AGENDA	P.16



L'individualisme provoque l'affaiblissement des liens :

- familiaux, qui ne disparaissent pas mais se recomposent et sont moins contraignants ;
- syndicaux et associatifs avec la perte de conscience du collectif et des intérêts communs à défendre ;
- politiques qui montrent un déclin de la citoyenneté ;
- civiques, avec la montée des incivilités dans

l'espace public, l'oubli des règles de politesse, la croissance de la petite délinquance.

Malgré cela, contrairement à une idée reçue, globalement les bénévoles ne sont pas moins nombreux, mais plus diversifiés. La nature du bénévolat change. Plusieurs études montrent des évolutions dans les motivations de l'engagement : ce dernier était assez homogène et partait du projet collectif. Désormais ressort la recherche de l'épanouissement personnel, de l'utilité et de l'efficacité dans l'action, une quête de sens et l'envie de se faire plaisir. On s'engage d'abord pour soi, puis avec les autres, puis pour les autres et enfin pour la société.

Un exemple inquiétant, qui traduit ce phénomène, est la baisse continue depuis 2010 du nombre de pompiers volontaires en France.

Ceci touche aussi les comités des fêtes et notamment notre commune, même si les causes dans ce domaine ont aussi d'autres sources.

Les fêtes de village évoluent et reflètent l'air du temps. Elles constituaient un des événements essentiels des communes, une des rares occasions de s'amuser tous ensemble (fête foraine, manèges, agapes, bal musette...). Aujourd'hui, les sollicitations sont abondantes dans beaucoup de domaines (spectacles en tout genre, parcs d'attractions...), il est très facile de se déplacer et de nombreuses possibilités s'offrent toute l'année.

Depuis 2011, il n'y a plus de Comité des fêtes à Seysses (cf. Echo du Binos n°69). Dans les deux dernières éditions de l'Echo du Binos, une annonce a été diffusée appelant à la constitution d'un Comité des fêtes sinon la fête locale n'aurait plus lieu à partir de 2015. De rares personnes se sont manifestées, mais sans la possibilité de constituer une équipe susceptible de prendre les choses en main.

Donc, en 2015, la fête locale n'aura pas lieu dans notre commune. Pour sa part, la municipalité continuera à organiser les festivités liées à la fête nationale du 14 juillet et les autres événements festifs ou culturels.

Je voudrais conclure par un hommage à tous les bénévoles œuvrant dans les associations dont la diversité et le dynamisme constituent une richesse irremplaçable pour notre commune.

Il est inexcusable que des personnes se permettent quelque manque de considération que ce soit à leur égard, qu'elles considèrent que les prestations proposées sont un dû. Ne croyons pas que les bénévoles n'ont « que cela » à faire.

Le Maire,
Alain PACE

Couverture : dessin des élèves de CP de l'école Flora Tristan

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs



Impression : Imprimerie Cazaux
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3500 exemplaires

Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

INVITATIONS



BIENVENUE
aux nouveaux
Seyssois(e)s

Monsieur le Maire présentera ses vœux

LUNDI 12 JANVIER À 19H

à la salle des fêtes (225 chemin des Boulbènes)

Les personnes installées sur la commune en 2014 sont invitées à partager un moment d'échanges en toute convivialité

Si vous êtes concernés, nous vous remercions, dans un souci d'organisation, de bien vouloir vous faire connaître au service communication.

05 62 11 64 67 - infos@mairie-seysses.fr

*La Municipalité, le CCAS,
invitent tous les Seniors
de la commune à la*



**Galette des Aînés
Thé Dansant**

DIMANCHE 25 JANVIER DE 15H À 18H

**à la salle des fêtes
avec l'Orchestre "Brigitte BES"**

Si vous habitez loin de la salle des fêtes et que vous n'avez pas de moyen de transport, le minibus de la commune pourra vous y conduire.
Ce service est gratuit !

CCAS - Tél : 05 62 11 64 80

CCAS - POINT RENCONTRE SENIORS



Point rencontre seniors du 28 octobre

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise tous les semestres un Point Rencontre Seniors (PRS) autour d'un thème.

Monsieur Garrido (Cabinet d'Assurances GMF de Muret) est venu animer bénévolement le dernier point rencontre seniors qui avait pour thème "Comment remplir un constat amiable d'accident".

Son intervention autour d'une application interactive a permis à une trentaine de personnes invitées par le CCAS d'actualiser un certain nombre de règles du code de la route, des conditions générales des contrats d'assurance et bien remplir un constat amiable.

Cette rencontre a été très conviviale et enrichissante.

C.C.A.S - ☎ 05 62 11 64 80 sur RDV Courriel : ✉ ccas@mairie-seysses.fr
8 rue du Général de Gaulle 31600 SEYSSES

SANI-CANINS

Le Conseil Municipal des Jeunes, soucieux de la propreté de sa ville a mené une enquête auprès des usagers du parc de la Bourdette pour sensibiliser les propriétaires de chiens à un geste écocitoyen en ramassant les déjections canines.

Les jeunes conseillers municipaux ont cherché des solutions et ont présenté un projet qui a été approuvé.

Des "sani-canins" (distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines) ont été placés sur les lieux de promenade et de fréquentation des chiens (*matérialisés par un point rouge sur les photos ci-dessous*).



Coût des 9 bornes :
2 331 € TTC



Où trouver les sani-canins ?

- ↪ 4 dans le parc de La Bourdette
- ↪ 3 dans le "rond de l'église"
- ↪ 2 au "Passage des écoles"



POINT D'EAU POTABLE DANS LE PARC DE LA BOURDETTE



Le Conseil Municipal des Jeunes a également émis une demande auprès de M. le Maire pour aménager un **point d'eau potable** dans le parc de La Bourdette. Une fontaine "Bayard" offerte au CMJ par l'association "Aux Bonnes Trouvailles" a été installée à l'entrée du parc (entrée côté gymnase, *matérialisée par un point bleu sur la photo ci-dessus*).



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde obligatoire est le maillon communal de l'organisation nationale de la sécurité civile. C'est une réponse de proximité, en complément du plan d'**Organisation de la Réponse de Sécurité Civile** (ORSEC).

Pourquoi élaborer un PCS ?

Pour permettre à la commune de faire face à des situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide et préserver les vies humaines, la sécurité des biens et de l'environnement, limiter les pertes économiques.

Pour permettre au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police d'assurer la direction des opérations de secours en bénéficiant d'une organisation structurée ou de mettre en œuvre les mesures décidées par le préfet lorsque celui-ci est directeur des opérations.

Le PCS est l'outil opérationnel pour gérer un événement de sécurité civile qui permet d'identifier et organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations.

C'est aussi une contribution à l'information préventive des populations pour une implication du citoyen.

Appel à bénévoles :

Notre commune se doit d'établir une Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C.) regroupant les bénévoles de la commune prêts à s'impliquer.

Les volontaires sont priés de se faire connaître avant le 15 janvier 2015 auprès du service communication qui transmettra Tél. 05 62 11 64 67 / infos@mairie-seyssel.fr

INCIVILITÉS

CLASSE VANDALISÉE

Une classe de l'école élémentaire Paul Langevin a été vandalisée peu avant la rentrée scolaire. Montant des dégâts (nettoyage, rachat de matériel et fournitures scolaires): 10 543 €



DROITS ET DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE RIVERAIN DE COURS D'EAU

Le lit de la rivière appartient pour moitié au propriétaire de chaque rive à qui incombe son entretien. Le but de cet entretien est de favoriser l'écoulement. Mais l'eau n'appartient à personne sa circulation doit rester libre. Vous pouvez utiliser l'eau à condition d'utiliser une pompe à crépine **non fixe** afin de laisser libre la circulation de l'eau.

Quelques rappels :

- l'utilisation de produits désherbants est strictement interdit à moins de 6 mètres de tout point d'eau
- il est interdit d'obstruer l'écoulement de l'eau
- la mise en place de barrage est interdite, ainsi que le rejet de déchets de jardin sur les berges (tonte, branches...).

Conseils pour l'entretien des berges :

- un à deux débroussaillages sélectif par an sont nécessaires
- la taille des branches basses des arbres et/ou arbustes
- une taille annuelle des boutures l'hiver hors période de gel, (petite haie en 2 à 3 ans)
- le maintien des hélophytes en bord du cours d'eau sauf s'ils empêchent l'écoulement.

Source : mémo "Droits et devoirs du riverain"
Téléchargeable : <http://www.sivom-saudrune.fr/>
Pour de plus amples informations,
"l'équipe rivière" reste à votre écoute
Tél. 05 34 63 79 55 - www.sivom-saudrune.fr

RÉNOVATION SALLE FESTIVE DES AUJOULETS

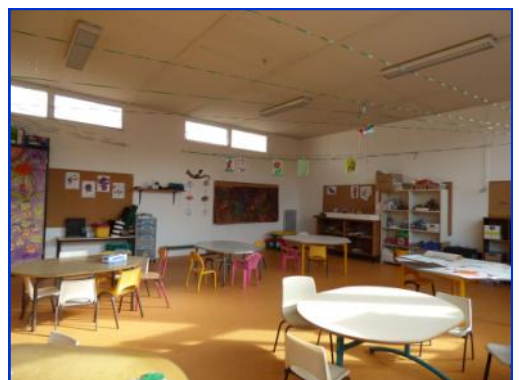


Peinture, mise en place protections murs, amélioration acoustique, mise en conformité électrique et modification éclairage : 16 775 €

ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN



Travaux de rénovation des murs et boiseries du hall, des sanitaires, remplacement de l'éclairage du hall : 25 036 €



Rénovation des 2 préfabriqués : 23 658 €

JÉRÔME LAFFON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

- ↗ met en œuvre les orientations et les décisions de Monsieur le Maire,
- ↗ gère le personnel et coordonne l'ensemble des services municipaux qui sont sous sa responsabilité,
- ↗ assure la gestion des finances de la commune, (préparation budgétaire, analyses financières, contrôle de l'exécution du budget, suivi du patrimoine, relation avec le Trésor Public),
- ↗ impulse et assure le suivi des projets



SERVICES ADMINISTRATIFS, POLICE MUNICIPALE, CCAS



10 personnes gèrent :

- ↗ l'accueil,
- ↗ le secrétariat,
- ↗ l'état civil,
- ↗ les marchés publics,
- ↗ l'urbanisme,
- ↗ la comptabilité,
- ↗ les ressources humaines,
- ↗ la facturation,
- ↗ les affaires scolaires et sociales,
- ↗ la gestion des salles,
- ↗ la communication,
- ↗ la police municipale,
- ↗ le Centre Communal d'Action Sociale

SERVICE CULTUREL

5 personnes sont chargées :

- ↗ de la gestion de la médiathèque,
- ↗ de l'élaboration de la programmation culturelle
- ↗ de l'organisation de manifestations (Art Expo par exemple)
- ↗ elles accompagnent également les bébés-lecteurs, les écoliers (maternelle, élémentaire),



SERVICES TECHNIQUES



17 personnes gèrent :

- ↪ le bâtiment,
- ↪ la voirie,
- ↪ les espaces verts.

Leur mission est d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal par :

- ↪ l'entretien des bâtiments communaux,
- ↪ l'entretien des équipements sportifs,
- ↪ l'aménagement des espaces verts,
- ↪ l'entretien ponctuel des chaussées,
- ↪ le service des bennes à domicile,
- ↪ l'enlèvement des encombrants...

SERVICE ATSEM & ENTRETIEN



8 Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM) accompagnent les enseignants à travers toutes leurs activités, gèrent le temps de repos après le déjeuner et nettoient les salles de classes.

16 personnes assurent le service d'entretien de l'ensemble des locaux municipaux.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

33 personnes accueillent les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans et gèrent :

- ↪ l'accueil périscolaire (ALAE)
- ↪ l'accueil de loisirs extrascolaire (ALSH)
- ↪ l'école municipale des sports (EMS)
- ↪ le point action jeunes (PAJ)



LA FOULÉE DES ÉCOLIERS

Les écoliers seyssois et les 6^{èmes} du collège Pablo Picasso de Frouzins ont couru pour relever un défi : temps + longueur = dons.
La somme ainsi récoltée est reversée à l'association : "Une foulée pour la vie".

**972 élèves,
2328.60 km parcourus
1170.51 € collectés**



GS + MS



CE2



CM1



CE1



6^e



6^e



CM2



CM2



PS



CP



6^e



La Fête des Associations organisée début septembre par la ville est l'occasion de découvrir les richesses associatives ainsi que les activités proposées par les services municipaux.

A cette occasion le service culturel a présenté le projet de "Yarn Bombing".

Tricotez votre ville !

Installation poétique et éphémère,
100% pure laine / 100% collective.

C'est quoi ?

Le Yarn Bombing ou Tricot Urbain (appelé aussi "Knit graffiti" en anglais) est une forme d'art urbain ou de graffiti qui utilise le tricot ou les fils colorés qui investit la rue en utilisant et en recouvrant le mobilier urbain de tricot : bancs, escaliers, ponts, mais aussi des éléments de paysage naturel comme les troncs d'arbre, ainsi que les sculptures dans les places ou les jardins.

D'où ça vient ?

Le mouvement est né en 2005 lorsque Magda Sayed a eu l'idée de recouvrir la poignée de la porte de sa boutique de laine à Houston, aux Etats-Unis. C'est à Londres qu'a eu lieu la première aventure de tricot collectif, appelée "Knit the City" ("Tricote la ville").

Que tricoter ?

Les participants pourront tricoter au choix : Des carrés au tricot ou au crochet, des fleurs, des pompons... Une fois assemblées, ces différentes réalisations serviront à l'habillage du mobilier urbain : bancs, poubelles, abris bus, bornes, grilles, réverbères, statues, arbres...



C'est pour qui ?

Les jeunes, les moins jeunes, tricoteurs / tricoteuses, crocheteurs / crocheteuses, tricotineurs / tricotineuses, pomponneurs / pomponneuses avertis ou débutants.

Comment ça se passe ?

Participez à une création collective à l'échelle de la ville et métamorphosez en couleur le mobilier urbain de votre ville.
1 rang, 100 rangs, 1 000 rangs...

Pas de rentabilité, pas de compétition, seule importe la convivialité !

Que vous soyez débutant, amateur ou confirmé, chacun à son rythme, le principe est de tricoter ensemble quelques rangs pour construire une œuvre collective, intergénérationnelle, interculturelle... Tricot, tricotin, crochet ou pompon, tout le monde peut participer !

Venez à la médiathèque tricoter avec le matériel mis à disposition. Vous pouvez reprendre un ouvrage commencé ou en commencer un nouveau.



Calendrier :

Septembre 2014 :
top départ du tricotage !

Mai 2015 :
assemblage des ouvrages réalisés.

Juin 2015 :
habillage du mobilier urbain.

Pour tout renseignement sur cet événement Médiathèque de Seysses
05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES *Bienvenue à*

01/08 Mathys BOUTELOUP	30/08 Hugo COLINET	30/09 Charlie BERNARD PRADES
05/08 Tiago LAFFERAYRIE	02/09 Kenzo AMBERT	09/10 Shanna WASTJER MOLERO
07/08 Yoan RAKOTONARIVO	06/09 Kléa GUÉGO	14/10 Pauline CHATRY
15/08 Nolan GALPIN	07/09 Chloé AZZOPARDI	25/10 Rosalie CROS PENIN-ANTIDE
22/08 Nathan AMOUROUX	10/09 Leo BONILLA	29/10 Sahel SCHAPPLER
24/08 Timéo OLLÉ	15/09 Swan PIZZOLATO	03/11 Lola THEVENOT
26/08 Louis VIDAL VENELLI	16/09 Hina CIFRÉ	10/11 Mya SEVEILLAC
27/08 Gabriel BERNABÉ LAMRI	18/09 Oguzhan DURAN	19/11 Léonie GRANDSIMON

MARIAGES *Félicitations à*

13/08 Adeline DAUSSAC & Olivier STAES	06/09 Martine GUERRA & Pascal CAULIER
16/08 Mélanie VIVES & Maxime BRON	13/09 Nadia AMRI-ARSAC & Frédéric STREMLER
30/08 Prisca BONNEFILLE & Alexandre HÉNAULT	20/09 Christophe CARTUJO-COLINAS & Arnaud ROUALDES
30/08 Laetitia LECOCQ & Fabrice FONTA	20/09 Nathalie VERN & Sylvain GUÉRIN
06/09 Siham BENHADDOU & Yahya JNAOUI	27/09 Isabelle MARINO & Vincent SEINGIER

BAPTÊMES REPUBLICAINS

16/08 Léna MAIDANI

06/09 Eulalie CUNNAC

DÉCÈS *Sincères condoléances aux familles de*

28/07 Francis GENESTAL	30/08 Ernesto GOBBI
04/08 Jacqueline NOGUÈS épouse LAVIGNE	10/09 Joseph SANCHEZ
05/08 Reine SCRIBES épouse FOULQUIER	03/10 Éliane LAGNEAU épouse BURLET
10/08 Alice BURBAIL	14/10 Jean-Claude NORRAUT
14/08 Claude ACHEZ	17/10 Etienne DARBAS
17/08 Ali TAMMAR	22/10 André BEAUBERNARD
17/08 Emilienne SEGURA épouse MAS	30/10 Marguerite SOULÉ épouse PÉRIÈS
25/08 Maria MARTINEZ épouse MÉLIA	

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

du 17 septembre 2014

- ◆ Demande de subvention au Conseil Général : travaux d'aménagement et de rénovation à l'Hôtel de Ville
- ◆ Adhésion à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire (AUAT)
- ◆ Modernisation des feux tricolores (Curie/ Gay)
- ◆ Rénovation de l'éclairage public du chemin de Couloume
- ◆ Retrait de la délibération n° 4226 du 10 avril 2014
- ◆ Fixation du nombre de représentants du personnel au sein du CHSCT
- ◆ Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique
- ◆ Désignation d'un correspondant territorial sécurité routière

du 13 novembre 2014

- ◆ Cession d'une parcelle pour la création d'un funérarium
- ◆ Taux majoré à 20% pour la part communale de la taxe d'aménagement sur les secteurs AUB et, AUC au nord du territoire et sur les secteurs AU et une partie du 3AU du PLU au sud du territoire
- ◆ Taux de la taxe d'aménagement communale

*Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr
(Vie Municipale / Délibérations)*

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE ACTION CITOYENNE

Texte non communiqué

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

SEYSSOISES, SEYSSOIS !

Le groupe d'élus « Mieux Vivre Ensemble », vous présente ses meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année! A cette occasion imaginons que la situation économique de notre pays s'améliore, entraînant ainsi un retour vers le chemin de la croissance, nécessaire à l'amélioration de nos conditions de vie.

Imaginons que le président de la république soit sincère quand il affirme devant les français qu'il n'y aura plus de hausse de la fiscalité !

Imaginons que la commune de Seysses soit vertueuse et qu'elle maîtrise la fiscalité prélevée auprès de ses contribuables, alors même, qu'elle a alourdi la fiscalité locale de près de 40 % ces 6 dernières années ! Même avec beaucoup d'imagination, nous allons malheureusement voir encore notre participation augmenter.

Comment pourrait il en être autrement alors même que l'état baisse de façon drastique les dotations qu'il octroi aux collectivités, que ces mêmes collectivités ne font aucun effort pour réduire leur dépenses de fonctionnement. Pire encore devant cette situation, les collectivités amputent le budget d'investissement et ainsi contribuent aux malaise des petites et moyennes entreprise, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, vivant en grande partie de la dépense publique et contribuent ainsi a alourdir le chômage, véritable cancer qui ronge notre société.

Même avec beaucoup d'imagination, il est fort probable que nos faiblesses structurelles ne s'améliorent, que les réformes nécessaires a la réduction des dépenses de fonctionnement ne se réalisent, si tant est que les élus décideurs ne s'ouvrent aux autres et partagent les différentes réflexions.

Nous vous renouvelons nos « meilleurs vœux pour l'année 2015 » et vous souhaitons des jours meilleurs pour « Mieux vivre ensemble ».

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysses.org ».

Le groupe « Mieux Vivre Ensemble ».

Avant de vous déplacer
téléphonez
39 66
allo
docteur

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le 15 (SAMU)

Malade la nuit, le week-end, ou un jour férié ?

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute à partir de 20h et toutes les nuits, les week-ends et jours fériés.

Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

ars URPS

AGENDA CULTUREL

Histoire de l'Art

Initiation à l'Histoire de l'Art

Comme chaque année le service culturel propose deux cycles d'initiation à l'Histoire de l'Art sur l'année.

Annick Arnaud, historienne de l'art et conférencière conduira les séances d'apprentissage et de découverte de l'art.

Spectacle de 3 à 8 ans « Deux guitares et un crayon » par le groupe Pierre et Vincent

Samedi 31 janvier, 15h à la salle des fêtes - Inscription conseillée

Entraînantes, dynamiques et ludiques, les « chansons dessinées » de Pierre et Vincent emportent petits et grands dans une fête de sons et de sens. Deux voix qui enchantent et une main complice qui croque leur univers avec humour, décalage et finesse.

Un spectacle original, mêlant chanson et dessin en temps réel, qui ravira les yeux autant que les oreilles, avec comme ingrédients principaux : humour, tendresse et poésie.

Avec l'illustrateur Olivier Le Gall ou Loïc Méhée



Spectacle avec « Molière colères et supercheries » par la compagnie La Volière

Dimanche 1^{er} février à 15h à la salle des fêtes - Inscription conseillée

Deux comédiennes se font le pari de jouer Molière ! MAIS QUEL MOLIERE ? Son œuvre est si vaste que le nom seul donne un certain vertige.

En s'y plongeant se dessine l'envie d'aborder 2 thèmes forts et récurrents : les colères et les supercheries. En effet ces moments balisent les pièces de Molière comme des phares pour souligner les turpitudes et le ridicule des "petits" travers de l'être humain.

Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Vacances de Noël :

L'ALSH fermera exceptionnellement le mercredi **24/12/2014 à 18h00**

Périodes d'inscription pour les mercredis :

- de janvier : jusqu'au 19 décembre
- de février: du 5 au 16 janvier
- de mars : du 26 janvier au 6 février

Vacances d'hiver :

Période d'ouverture : du 16 au 27 février

Période d'inscription : du 12 au 23 janvier

Le thème proposé est : « ambiance cocooning »

Des activités manuelles, sportives, des jeux, des ateliers cuisine seront proposées autour de ce thème.

Une sortie sera aussi organisée durant chaque semaine

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) :



Stages Multisports

Vacances d'hiver : du 16 au 27 février

Période d'inscription :

du 12 au 23 janvier

POINT ACTIONS JEUNES (PAJ)

Les horaires d'hiver :

- ◆ Tous les mercredis scolaires : de 13h à 18h
- ◆ Tous les vendredis scolaires : de 17h à 19h
- ◆ Tous les samedis scolaires : de 13h à 18h
- ◆ Pendant les vacances : de 9h à 18h

◆ ATTENTION !!!! Pendant les vacances de Noël, le PAJ sera fermé

Durant les périodes scolaires (mercredis et samedis), les animateurs proposent des activités ponctuelles (sport, cuisine, vidéo, activités manuelles et innovantes) mais aussi des ateliers permanents tels que :

Les mercredis :

- ◆ **Atelier photos** de 14h à 15h
(shooting à thèmes, création de book, photos de profil, décoration du studio).
- ◆ **Initiation danse Ragga** de 15h à 16h30
(avec une intervenante spécialisée).

Les samedis :

- ◆ **Atelier danse HipHop** de 14h à 16h
(Initiation à la danse, création de chorégraphies, participation à de nombreuses scènes hip hop).
- ◆ **Futsal** de 16h à 18h
(matches, préparation des tournois inter structures).
- ◆ **Atelier photos** de 14h à 15h (shooting à thèmes, création de book, photos de profil, décoration du studio).

Un planning mensuel d'activités est à disposition des jeunes, celui-ci peut être consulté au PAJ, au bureau du SEJS ainsi que sur le site de la mairie

**Pour les vacances d'hiver, un séjour à la montagne sera organisé du 17 au 20 février (lieu non défini).
Au programme : ski, chiens de traineau, sports d'hiver et tartiflette**

Vos idées sont les bienvenues, pour cela, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs.

PAJ - 26 rue Savignol - Contact : Gabrielle ou David - 05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

Retrouvez toutes les informations jeunesse

www.mairie-seysses.fr - rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour **l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.**

AGENDA

Décembre

Informations municipales

SECRETARIAT MAIRIE

Samedi 27 Fermeture de l'accueil de la Mairie

Du côté des associations

LA CANTARELLE

Dimanche 14 La Cantarelle organise son traditionnel concert de Noël, en l'église St Roch St Blaise de Seysses

FREEDOM DANCE COUNTRY

Vendredi 19 Bal country Salle des fêtes de 21h à 1h30

RUGBY - RC SAUDRUNE

Calendrier des matches rcsaudrune.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

Samedi 10 Bal concert avec le duo "Black Orchid" à la salle des fêtes, ouvert à tout public, de 21h à 1h30

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 11

Vendredi 23

Lieu en fonction de l'enneigement
Plus d'infos : 05 61 56 11 31

UNE FOULÉE POUR LA VIE

Lundi 19 Cérémonie de remise des chèques à la Ligue contre le cancer et à Médecins du Monde
Salle des fêtes à 19h

Février

Informations municipales

THEATRE

Vendredi 20 "Ne nous Laissons pas abattre" par la compagnie "Des Pourquoi Pas"
Salle des fêtes à 20h30

Du côté des associations

RUGBY - RC SAUDRUNE

Samedi 7 Loto Rugby - Salle des fêtes à 21h

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Dimanche 8 Bal musette de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes
Orchestre "MARZIANI"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 8 & Dimanche 22

Lieu en fonction de l'enneigement
Plus d'infos : 05 61 56 11 31

FREEDOM DANCE COUNTRY

Samedi 14 Bal Country sur le thème de la St Valentin à la salle des fêtes de 21h à 1h30

Mars

Informations municipales

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lundi 2 Pensez à les sortir le dimanche soir (le ramassage se fait sur plusieurs jours)

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 25 Salle du Conseil 20h30

Du côté des associations

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 8

Dimanche 22

Lieu en fonction de l'enneigement
Plus d'infos : 05 61 56 11 31

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Lundi 9 Spectacle au "Casino Théâtre Barrière" au programme : "Voyage aux Iles Polynésiennes"
Danses - Musiques - Chants
Costumes...

Dimanche 15 Bal musette de 15h à 19h et de 21h à 1h (en soirée bal masqué) Salle des fêtes
Orchestre "Didier LAURENT"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances

FREEDOM DANCE COUNTRY

Samedi 14 Bal Country sur le thème de la St Patrick à la salle des fêtes de 21h à 1h30

Janvier

Informations municipales

SECRETARIAT MAIRIE

Samedi 3 Fermeture de l'accueil de la Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 28 Salle du Conseil 20h30

Du côté des associations

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Jedi 8 à 14h - Salle des fêtes
Nouvelles adhésions et renouvellement pour 2015

Dimanche 11 Bal musette de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes
Orchestre "Aldo FELICIANO"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances

CALENDRIER ÉLECTORAL 2015

Dimanche 22 & 29 mars : élections départementales

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est une démarche volontaire, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 décembre 2014** pour pouvoir voter en 2015.

Pour les jeunes majeurs qui ont 18 ans entre le 1^{er} mars 2015 et le 21 mars 2015, l'inscription est en principe automatique s'ils se sont fait recenser sur la commune lors de leur 16^{ème} anniversaire.



Tout déménagement (même au sein de la commune) doit être signalé comme une nouvelle inscription. L'avis de réexpédition postale (transfert d'adresse) ne s'applique pas au courrier électoral qui est retourné en mairie par la Poste.

Inscription en mairie : sur présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Inscription en ligne : www.mairie-seysses.fr

Rubrique : Pratique > Vos démarches > Papiers - Citoyenneté > Vie citoyenne > Élection > Inscription sur les listes électorales.

MAIRIE DE SEYSSSES - 10 place de la Libération - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysses.fr
HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE : Du lundi au vendredi : 9h - 12h30/ 14h - 17h - Le samedi : 9h30- 12h15